



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION D'AMPUS

N° 17- Juillet 2018
Ampus, authentique par nature





Hugues Martin
Maire d'Ampus



Madame, Monsieur, chers amis,

Le 2 mai, j'ai eu le plaisir d'accueillir en compagnie de Nathalie Perez, Conseillère Départementale, de tous les Adjoints et de Conseillers Municipaux, M. Fabien Matras, Député de notre circonscription. A cette occasion, je lui ai présenté les investissements que la Commune va réaliser entre 2018 et 2019. Je l'ai alerté sur les incidences de la Loi Montagne sur l'urbanisme de la Commune,...cette Loi Montagne, protectrice de notre environnement, trop peut-être, au point d'enfermer notre commune dans un écrin qui, par outrance de pointillisme, s'apparente à un boulet. Le but de la Municipalité est, dans le respect de notre cadre de vie, de permettre un développement urbain mesuré, mais suffisant pour rendre possible un accroissement de la population, conforter les commerces existants et favoriser l'ouverture de nouveaux.

Fin juin, nous avons reçu la visite du Sous-Préfet d'Arrondissement, M. Philippe Portal, venu voir sur place les travaux que nous envisageons sur la RD 2149, entre le haut de la déviation et le cimetière. Il s'agit de travaux d'extension du réseau d'assainissement et d'enfouissement des réseaux aériens. Pour la réalisation de ces travaux, qui s'élèveront à près de 350.000 € HT, M. le Sous-Préfet nous a signifié l'octroi d'une subvention de 86.000 € dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. Nous bénéficierons également du Conseil Départemental d'une subvention de 86.000 € pour les travaux et de 55.000 € pour le goudronnage.

D'autres travaux importants débuteront avant la fin de l'année, notamment la construction du nouveau réfectoire de l'école et l'aménagement des abords de la Salle Maurice Michel avec la création d'un jardin pour enfants, d'un parc paysager et d'un théâtre de verdure.

La saison estivale bâtit son plein. De nombreuses manifestations nous sont proposées par les associations d'Ampus. Pour sa 20ème édition, la Balade Gourmande a connu un énorme succès avec plus de 2000 participants.

Je vous souhaite de passer un joyeux été et pour certains d'excellentes vacances.

Bien cordialement,

Hugues Martin, Maire d'Ampus

« OASIS NATURE » C'EST PARTI POUR LE POTAGER DES ECO-LIERS !!!

Nous étions nombreux le mardi 26 juin dernier pour l'inauguration du potager des écoliers.

Enfants, parents, personnel enseignant, se sont regroupés autour de Monsieur le Maire Hugues MARTIN, Madame Aude ABIME, Adjointe aux affaires scolaires, Monsieur Raymond BORIO, 1er adjoint et Monsieur Roland NARDELLI, conseiller municipal.

Une fois le ruban bleu, blanc ,rouge coupé par un de nos jardiniers, les visiteurs ont pu découvrir, sous la houlette de Mesdames ROY, DEHLINGER et BARLET, le potager cultivé par les élèves de notre école.

Dans cet « Oasis Nature » toute une biodiversité peut s'épanouir : légumes divers, aromates et même les insectes qui peuvent s'offrir un petit séjour dans un hôtel mis à leur disposition.

Durant la période estivale tout est prévu pour préserver les cultures : un planning des arrosages a été mis en place.

L'objectif d'une action favorisant le travail de groupe et l'implication de chacun dans un projet à long terme semble réalisé.

Ne reste plus qu'à pérenniser ce « coin de verdure » pour le plus grand plaisir de nos jardiniers et des gourmands qui dégusteront le fruit de leur patient travail.

Aude ABIME



CARTE A DOM un nouvel outil pour :

IDENTIFIER les acteurs de proximité de la personne âgée
OPTIMISER son parcours de santé

La commune d'Ampus est adhérente au **CLIC** (Centre Local d'Information de Coordination gérontologique intercommunal.) Il nous apporte son expertise dans les divers domaines de la prise en charge des **personnes de plus de 60 ans** ainsi que l'accompagnement de leurs familles et de leur entourage pour réaliser diverses démarches administratives par exemple.

Lors du dernier comité de pilotage du CLIC, le service **MAIA** (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et de soins pour l'Autonomie), nous a présenté le dispositif : **CARTE A DOM du Var**.

Cet outil de liaison qui s'adresse **aux personnes âgées de plus de 60 ans**, peut être adossé à la Carte Vitale, pour permettre une communication rapide et efficace entre les différents professionnels du réseau de santé (médecins, infirmières, kinésithérapeutes...), les intervenants du quotidien (portage repas, aide à domicile...) et les personnes à prévenir en cas d'urgence (famille, proches...).

Cette petite carte peut être très utile lors d'une prise en charge médicale ou lors d'une hospitalisation. Elle favorisera la coordination des soins et des aides notamment.

Il suffit de la compléter et de la garder avec la Carte Vitale, pour avoir d'un seul coup d'œil toutes les informations importantes concernant son propriétaire.

La CARTE A DOM est désormais disponible en mairie.

Vous pouvez vous la procurer à l'accueil ou en faire la demande par téléphone au : **04 94 70 97 11**. Nous vous la ferons parvenir par courrier.

Pour vous aider à la compléter, vous pourrez consulter le guide de remplissage joint à la carte.

DE NOUVEAUX POINTS DE TRI



À PARTIR DU 23 JUILLET

LES BACS ROULANTS SERONT SUPPRIMÉS

SAUF CEUX DE LA PLACE NEUVE, DE ROCHE AIGUILLE, DE SAINT-ROCH & DU BAS DE LENTIER

MERCI D'UTILISER LES COLONNES MISES EN PLACE

LENTEUR
LES MOULIÈRES
COLLET REDON
ENTRÉE SUD DU VILLAGE

LA GLIONE
PARKING SAINTE-ANNE
PARKING DE L'ÉCOLE
CIMETIÈRE

CROISEMENT TOURTOUR
CHEMIN DE VILLE HAUTE
PONT DE RATTON
CHEMIN DE FER